



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Journée internationale  
de la femme 2015



**REPENSER**

**L'AUTONOMISATION**

**DES FEMMES ET**

**L'ÉGALITÉ DES GENRES**

**EN 2015**

**ET AU-DELÀ**

Document de suivi de l'UNESCO  
sur la Journée internationale de la femme  
Mars 2015

**Journée internationale de la femme, 2015**  
**Document de suivi**  
**Conférence internationale**  
**« Repenser l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres en 2015  
et au-delà »**  
**4 mars 2015, Salle X, 14h-17h**  
**Siège de l'UNESCO, Paris**

**Allocution introductive :**

**Madame Irina Bokova**, Directrice Générale, UNESCO

**Modératrice :**

**Madame S. Gülser Corat**, Directrice, Division pour l'égalité des genres, UNESCO

**Panélistes :**

**Madame Tsetska Tsacheva**, Présidente de l'Assemblée Nationale de la République de Bulgarie

**S.E. Dr Masoumeh Ebtekar**, Vice-Présidente de la République islamique d'Iran et Directrice de l'Organisation sur la Protection de l'Environnement

**S.E. Madame Laura Chinchilla**, ancienne Présidente du Costa Rica

**Madame Gertrude Mongella**, ancienne Secrétaire Générale de la Conférence de Beijing

**Madame Nicole Ameline**, Présidente du Comité CEDAW

**Madame Hynd Ayoubi Idrissi**, Professeure de droit, membre du Comité des droits de l'enfant

## Introduction

---

### Programme d'action de Beijing

- *« La promotion de la femme et l'égalité entre hommes et femmes sont un aspect des droits de l'Homme ; c'est une condition de la justice sociale ; c'est un objectif qui ne doit pas être considéré comme intéressant exclusivement les femmes. C'est le seul moyen de bâtir une société viable, juste et développée. Le renforcement du pouvoir d'action des femmes et l'égalité entre les sexes sont des préalables essentiels à la sécurité politique, sociale, économique, culturelle et écologique de tous les peuples. »*

Cette année célèbre le vingtième anniversaire de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action adoptés en 1995 durant la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en Chine. En 1995, 189 pays se sont engagés à l'autonomisation des femmes et à la réalisation de l'égalité des genres. Cependant, vingt ans plus tard des inégalités majeures demeurent entre les femmes et les hommes à travers le monde.

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, l'UNESCO joue un rôle clé dans la promotion du changement et le façonnement d'un avenir meilleur. Depuis 2008, l'UNESCO a fait de l'égalité des genres une de ses priorités globales et contribue à une approche d'intégration de la dimension de genre dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information.

L'UNESCO a invité six femmes éminentes à une Conférence sur le thème « Repenser l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres en 2015 et au-delà » afin de discuter des progrès réalisés depuis la Conférence de Beijing et des défis qu'il reste à surmonter. Le bilan s'effectue à un moment stratégique puisqu'il coïncide avec la date limite des Objectifs du Millénaire pour le Développement et l'élaboration d'un nouvel agenda mondial pour le développement durable. Dès lors, il est primordial que l'égalité des genres soit placée au cœur de l'agenda post-2015 en tant que priorité et en tant que moyen pour la réalisation complète des objectifs du développement.

Lors de son discours d'ouverture, la Directrice Générale de l'UNESCO, **Madame Irina Bokova**, a rappelé à l'audience que l'égalité des genres est un droit humain et que les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans l'élaboration d'un avenir meilleur.

## DIRECTRICE GENERALE DE L'UNESCO, IRINA BOKOVA:

- *« En allant de l'avant, nous devons nous assurer que l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres sont au cœur de tout notre travail afin de construire un avenir meilleur. »*
- *« En tant que Directrice Générale, je suis déterminée à prioriser les droits des filles et des femmes au sein de l'agenda mondial dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO ainsi que dans nos actions sur le terrain. »*
- *« Non seulement l'égalité des genres est un droit humain fondamental, mais c'est également une condition nécessaire pour la réalisation de tous les objectifs du développement. Sans la contribution pleine et entière des femmes, aucune société ne peut atteindre son potentiel. Reconnaisant le rôle vital de l'égalité des genres, l'UNESCO a fait de celle-ci une de ses deux priorités globales. »*



Cette conférence a été une occasion précieuse permettant d'évaluer les progrès faits et les obstacles à la réalisation de l'égalité des genres, et d'identifier les défis clés et les prochaines mesures à prendre en faveur de l'égalité des genres. Des idées innovantes ont été présentées concernant la contribution et la mise en œuvre par l'UNESCO de l'égalité des genres dans l'agenda post-2015 pour le développement. Des collaborations avec de nouveaux partenaires ont été envisagées pour permettre l'accélération des efforts vers la réalisation de l'égalité des genres. Par exemple, **Madame Nicole Ameline** a proposé que l'UNESCO partage et soutienne le projet conduit par le Comité CEDAW afin de créer une application mondiale sur Internet dédiée à l'égalité dans l'éducation.

De plus, de nouveaux mécanismes et modalités ont été discutés afin de soutenir les Etats Membres de l'UNESCO dans la promotion de l'égalité des genres.

Bien que les participantes aient évoqué les douze domaines critiques listés par le Programme d'action de Beijing, certains ont été plus développés que d'autres, notamment en raison des expériences et de l'expertise des participantes dans ces domaines. Les sujets les plus discutés concernent l'éducation des femmes et des filles, les discriminations et les violences envers les femmes, la participation des femmes au processus de décision et à la politique, l'environnement et les médias. Tout au long de la discussion, les panélistes ont souligné les défis concernant la réconciliation entre l'universalité des droits et la diversité des réalités des femmes. Par exemple, **Madame Hynd Ayoubi Idrissi** a souligné que pour garantir l'universalité des droits, la diversité des cultures et des civilisations doit être prise en compte.

### **Commentaires généraux sur la vision post-2015 de l'égalité des genres :**

**Madame Gertrude Mongella**, Présidente et Directrice Exécutive de l'organisation « Advocacy for Women in Africa » et qui fut Secrétaire Générale de la Conférence de Beijing en 1995, a parlé de l'impact de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing sur la promotion de l'égalité des genres dans le monde et les défis qu'il reste à surmonter. Selon elle, Beijing a été une révolution. Cette Conférence *sui generis* était caractérisée par le respect envers tous. La famille des Nations Unies, les gouvernements, les femmes et les hommes se sont tous impliqués. C'est cet esprit d'unité qui doit prévaloir. Toutes les problématiques ont été discutées et incluses dans la Déclaration de Beijing. Cependant, il faut continuer à mettre en œuvre la Convention et les Etats doivent réaliser les promesses de 1995. L'égalité des genres n'éliminera pas automatiquement tous les éléments négatifs de nos sociétés. **Madame Gertrude Mongella** a donc demandé à l'UNESCO d'aider à trouver des programmes scolaires adéquats. Elle a également tenu à féliciter le travail de l'UNESCO en Tanzanie à travers les programmes d'alphabétisation.



En tant que personne clé travaillant en faveur de l'égalité des genres en Afrique, elle a pris l'exemple des progrès réalisés au Rwanda mais a aussi rappelé l'audience de la souffrance des femmes au Soudan, en République Démocratique du Congo et au Nigéria. Elle a également souligné les liens étroits entre l'égalité des genres, la paix et le développement et a invité l'UNESCO à prendre les choses en main ; tout en assurant de son soutien et de sa propre participation.

Enfin, **Madame Gertrude Mongella** a considéré qu'une cinquième Conférence mondiale sur les femmes serait une bonne idée, mais s'est demandé s'il était possible, vingt ans après Beijing, de réunir 17 000 personnes dans un même endroit au vu des menaces terroristes actuelles et du manque de financements disponibles.

En tant que Présidente du Comité CEDAW, **Madame Nicole Ameline** a expliqué la manière dont le Comité utilise la Plateforme d'action de Beijing dans son travail. Elle a souligné le rôle important des organisations internationales et des gouvernements dans l'accélération des progrès en faveur de l'égalité des genres. Selon elle, la Convention CEDAW est l'instrument de réponse universelle, l'instrument de référence dans les domaines clés de l'égalité. La Convention a opté pour une approche transversale. Elle a cité Boutros Boutros Ghali en rappelant que « *les droits des femmes sont le socle commun de l'Humanité, l'irréductible humain, ce qui n'est pas négociable* ». De plus, les droits des femmes ont besoin d'être consolidés pour faire face aux conflits et aux difficultés telles que les crises économiques. **Madame Nicole Ameline** a invité à une réflexion croisée entre le droit et le développement. Par exemple, si un micro crédit ne prend pas en compte le fait que les femmes n'ont pas accès à la terre et à la propriété, l'objectif ne peut pas être atteint correctement. Elle a plaidé pour le renforcement des capacités nationales et considère que le plus grand défi à relever pour l'égalité des genres après 2015 est l'application concrète de la Convention.

De plus, elle a pris l'exemple de Malala Yousafzai pour appeler au plein engagement des femmes et des hommes et à la résistance contre toute forme d'oppression. Bien que des progrès puissent être soulignés dans plusieurs pays, d'autres sont en proie à des reculs inquiétants. Dans cette même perspective, **S.E. Dr Masoumeh Ebtekar**, Vice-Présidente de la République islamique d'Iran, a invité l'UNESCO et d'autres organisations internationales à poursuivre les initiatives comme celle du Président Iranien Rouhani connue sous le nom « Le monde contre la violence et l'extrémisme ».

Selon **Madame Nicole Ameline**, le 21<sup>ème</sup> siècle sera celui de l'émancipation des femmes comme condition à l'égalité et à leur liberté. Le contexte actuel est un défi pour la garantie des droits des femmes. Elle demande donc à ces dernières de condamner l'instrumentalisation de la religion. « *Les droits des femmes est notre combat mais c'est aussi celui de l'Humanité toute entière* ».



**Madame Tssetska Tsatcheva** a pour sa part tenu à rappeler qu'il s'agissait également du 15<sup>ème</sup> anniversaire de l'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. Elle a ensuite ajouté que les foyers de conflits représentent un défi majeur pour garantir les droits des femmes. Elle a souligné les liens étroits entre l'autonomisation des femmes et la paix. Elle a également mentionné l'exemple de la Bulgarie dans la promotion de l'égalité des genres en politique, dans la justice, dans la société civile et dans les médias.

Au vu du contexte actuel, elle a tenu à s'exprimer sur la nécessité de définir de nouvelles politiques et d'adopter une législation adéquate afin de garantir la protection du patrimoine culturel mondial. Selon elle, les politiques devront accorder une attention spéciale aux jeunes générations. De plus, elle a rappelé que « *nous pourrons aller de l'avant grâce à la connaissance des témoignages de l'Histoire et des particularités des différentes cultures et non par le nettoyage culturel* ».

**S.E. Dr Masoumeh Ebtekar** qui était un membre actif des organisations de la société civile de défense des droits des femmes avant de devenir Vice-Présidente, a partagé son opinion concernant la meilleure manière d'intégrer les ONG dans les efforts internationaux et nationaux pour promouvoir l'égalité des genres post-2015. Elle a proposé que l'UNESCO rassemble et compile les expériences acquises par les femmes dans la promotion pour l'amélioration de leur statut, en particulier sur le plan culturel, social et scientifique. Cette compilation pourrait ensuite servir de guide pratique aux entités internationales.

Enfin, **Madame Hynd Ayoubi Idrissi** a rappelé la célébration de la Convention internationale sur les populations et le développement au Caire. Elle a souligné le fait que la majorité des travailleurs précaires et les travailleurs à temps partiel sont des femmes. Selon elle, ces inégalités viennent de la perception des gens sur le rôle des femmes ainsi que la perception que les femmes ont intégré sur le partage du travail, le travail domestique et l'éducation des enfants. Elle a souligné que les femmes continuent à faire face à des résistances vis-à-vis de la jouissance de leurs droits et en particulier de leurs droits reproductifs et sexuels. Les Etats qui se sont volontairement engagés doivent mettre en œuvre leurs obligations.

De plus, elle a mis en évidence la nécessité de prendre en compte le processus qui mène aux résultats et pas seulement les résultats eux-mêmes. Le droit au développement est un droit de troisième génération qui implique des responsabilités partagées et une solidarité pour être appliqué. Lorsque les droits humains sont violés, des recours doivent être disponibles. L'accès universel à la justice doit être garanti à chaque personne, y compris les femmes vivant dans des endroits isolés et les personnes avec un handicap. Elle a déploré la corruption qui empêche la jouissance des droits et des libertés et a donc encouragé la mise en place d'institutions indépendantes pour observer et permettre un recours en cas de



violation des droits humains. Elle a appelé à lutter contre la criminalité transnationale organisée et la cybercriminalité qui est un vecteur de mondialisation de la violence. Elle a conclu en affirmant que l'état de droit doit prévaloir afin de créer un agenda mondial, durable, intégré et transformatif.

## L'éducation des femmes et des filles

L'objectif stratégique du Programme d'action concernant un accès égal à l'éducation est vraisemblablement l'un des objectifs dont la mise en œuvre est la plus aboutie.

La parité des genres à l'école primaire et le taux d'inscription au premier et second degré ont considérablement augmenté. Cependant, des millions de filles ne sont toujours pas scolarisées et deux tiers des personnes analphabètes dans le monde sont des femmes, ce qui réduit drastiquement leurs chances d'émancipation. Pourtant, l'un des objectifs stratégiques du Programme d'action prévoit spécifiquement la prise de mesures pour « *éliminer l'analphabétisme féminin* ».

De plus, les femmes enseignantes restent largement absentes des pays dans lesquels une grande disparité de genre existe en terme de scolarisation. **Madame Hynd Ayoubi Idrissi** a souligné les disparités au niveau de l'éducation supérieure.

**S.E. Madame Laura Chinchilla** a recommandé « *d'investir dans les personnes* ». Le Costa Rica a inscrit le droit à l'éducation dans sa Constitution il y a de nombreuses années et le secteur public finance l'éducation publique, ce qui représente 90% des élèves. Selon elle, pour atteindre la parité des genres dans l'éducation, le secteur public doit assumer ses responsabilités et ne pas laisser cette tâche au secteur privé. Le défi actuel majeur au Costa Rica concerne le faible taux d'inscription des filles dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

En tant qu'agence spécialisée dans l'éducation, l'UNESCO travaille pour un accès égal à une éducation de qualité comme un droit fondamental pour les femmes et les filles dans tous les domaines. L'UNESCO a déjà lancé un partenariat mondial pour l'éducation des femmes et des filles connu sous le nom « Une vie meilleure, un avenir meilleur » et continue de travailler en faveur des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT).

L'UNESCO encourage également les femmes à poursuivre des carrières scientifiques par le biais du programme international « Pour les Femmes et la Science » en collaboration avec l'Oréal et à travers la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO.



Le 24 février, l'UNESCO et ONU Femmes ont annoncé le lancement d'un Programme conjoint pour « l'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes par l'éducation ». Ce programme se fonde sur une nouvelle approche puisqu'il adopte une perspective comprenant l'ensemble du cycle de vie en renforçant les liens entre l'éducation, la santé, l'égalité des genres et l'autonomisation. Le but est d'atteindre les adolescentes et les jeunes femmes exposées à la discrimination et à l'exclusion dans le domaine de l'éducation. Les six premiers pays concernés seront le Népal, le Pakistan, le Mali, le Niger, le Soudan du Sud et la Tanzanie.

- Le Programme conjoint franchit une étape supplémentaire vers la réalisation des objectifs du Programme d'action de Beijing.
- Faire en sorte que les filles et les femmes aillent à l'école ne suffit pas. Les réponses apportées doivent adopter une approche holistique et globale de l'éducation.

## Les discriminations et la violence contre les femmes

Le Programme de Beijing appelle à « *prendre des mesures concertées afin de prévenir et d'éliminer la violence à l'égard des femmes* » et à « *étudier les causes et conséquences de la violence à l'égard des femmes et l'efficacité des mesures de prévention* ».

Les panélistes ont mis en avant le fait que la violence contre les femmes demeure un problème majeur. 35% des femmes ont subi une forme de violence durant leur vie. Les normes sociales et culturelles qui entraînent la violence et les discriminations doivent être éliminées et les Etats doivent parler d'une voix claire et forte pour proscrire les violences faites aux femmes. **S.E. Madame Laura Chinchilla** a mentionné plusieurs moyens pour lutter contre les violences faites aux femmes.

**Madame Hynd Ayoudi Idrissi** a souligné le fait que les femmes déplacées sont affectées de manière disproportionnée et font face à toutes les formes de violence telle que l'exploitation à des fins sexuelles.

**S.E. Dr Masoumeh Ebtekar** a été interrogée sur la manière de répondre au nouveau phénomène de violence par les femmes, en particulier en tant qu'actrices lors d'attaques terroristes. **S.E. Dr Masoumeh Ebtekar** a rappelé les causes profondes du terrorisme et de l'intégrisme. L'injustice, la pauvreté, les guerres et les conflits ont créé un sentiment de désespoir qui a nourri l'idéologie radicale. Selon elle, l'éducation et la sensibilisation sur le véritable message de la religion sont nécessaires. Elle a recommandé des dialogues interreligieux et interculturels entre le Nord et le Sud.

**Madame Gertrude Mongella** a ajouté que la violence détruit la vie humaine et la dignité. Elle a déploré la commercialisation de la violence. Par exemple, au lieu de vendre des armes aux pays pauvres, elle recommande aux Etats d'investir de l'argent pour améliorer l'éducation et les infrastructures.

Dans ce contexte, l'UNESCO a développé treize programmes qui ciblent explicitement les violences contre les femmes, axés en particulier sur la prévention à travers l'éducation.

- Pour combattre la violence faite aux femmes, nous devons éduquer les garçons et les filles, les hommes et les femmes sur l'égalité des genres pour qu'ils comprennent l'importance de l'égalité et du respect pour tous.
- L'UNESCO jouera un rôle de premier plan dans la promotion des images positives des femmes et pour éliminer les stéréotypes négatifs.

## La participation des femmes en politique et leur leadership

Bien que le Programme d'action appelle à « *prendre des mesures propres à assurer aux femmes l'égalité d'accès et la pleine participation aux structures du pouvoir et à la prise de décisions* », les femmes restent encore très peu représentées dans ce domaine.

Après avoir rappelé la faible représentation des femmes en politique, **Madame Tsetska Tsacheva**, Présidente de l'Assemblée Nationale de la République de Bulgarie, a expliqué pourquoi, selon elle, l'égale participation et représentation en politique est si difficile à réaliser. Elle a mentionné plusieurs moyens qui peuvent être utilisés pour favoriser la participation politique des femmes et leur leadership. Elle a appelé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour augmenter la participation des femmes en politique. De plus, elle a mis en avant les impacts bénéfiques du leadership politique des femmes depuis la Conférence de Beijing en 1995. Enfin, elle a suggéré la manière de prioriser un cadre des droits humains pour promouvoir l'égalité des genres et les droits des femmes post-2015.

En tant qu'ancienne Présidente du Costa Rica, **S.E. Madame Laura Chinchilla** a pu partager son expérience pour relever les défis majeurs aux droits des femmes. Elle s'est exprimée sur le fait qu'il est plus difficile pour les femmes que pour les hommes d'entrer et de rester en politique. Les femmes font face à un plafond de verre. Elle a regretté qu'elles soient jugées sur leur apparence et non pas sur ce qu'elles ont à dire. De plus, elle a souligné la nécessité d'assurer la participation des femmes à travers des réformes législatives et le travail nécessaire pour éliminer les normes discriminatoires. Elle a mis en lumière les obstacles

majeurs auxquels les femmes doivent faire face : les barrières culturelles, notamment l'idée que le pouvoir est associé aux hommes, le partage inégal du travail domestique et la difficulté de trouver des soutiens financiers lors de campagnes politiques. Elle a proposé de comparer les législations dans les autres pays afin de partager les bonnes pratiques.

**Madame Gertrude Mongella** a exprimé sa profonde déception envers les abus de pouvoir et la gestion des affaires mondiales.

En tant que femme politique, **S.E. Dr Masoumeh Ebtekar** a mis en lumière les obstacles au leadership des femmes et les moyens de les surmonter. Elle a souligné le faible nombre de femmes aux postes décisionnels. De plus, elle a pointé du doigt que « *les décisions ne sont pas prises sur la base de la compassion et des valeurs humaines communes* ». Elle s'interroge sur la réintroduction du trait de personnalité féminin pour amener un changement profond dans notre approche du leadership. Selon elle, « *le monde souffre du manque de paix, d'égalité et de justice en partie à cause des hommes politiques qui gouvernent le monde des affaires sans disposer d'un équilibre et d'une paix intérieurs* ».

En tant que femme politique, **Madame Nicole Ameline** a rappelé que l'égalité signifie non seulement que les femmes doivent bénéficier des politiques publiques mais également qu'elles doivent elles-mêmes être des décideurs politiques. Les femmes doivent s'imposer dans le débat politique.

- L'UNESCO s'attachera à équiper les femmes avec les compétences et l'assurance nécessaires pour qu'elles occupent la place qui leur revient dans le leadership politique et les processus de décision.
- Nous devons travailler avec les hommes pour s'assurer qu'ils comprennent la valeur du rôle des femmes en politique et qu'ils travaillent ensemble pour promouvoir l'égalité des genres à travers les décisions politiques.

## Les femmes et l'environnement

Comme l'ont souligné les panélistes, les catastrophes environnementales affectent plus durement les femmes et les filles et l'accès à une source d'eau de bonne qualité reste un problème majeur.

Les participantes reconnaissent que l'objectif stratégique du Programme d'action de Beijing « *d'assurer une participation active des femmes aux prises de décisions concernant l'environnement à tous les niveaux* » nécessite toujours d'être mis en œuvre. Pourtant, la

protection de l'environnement bénéficierait directement d'une implication plus grande des femmes dans le développement durable, l'accès à l'eau et la gestion des risques de catastrophes.

Pendant son mandat présidentiel, **S.E. Madame Laura Chinchilla** a promu les questions environnementales. Le Costa Rica est l'un des pays les plus verts de la planète. Elle a souligné l'importance de l'égalité des genres dans le développement durable et la protection de l'environnement mais a aussi reconnu qu'un développement durable ne garantit pas que la condition de la femme va s'améliorer automatiquement.

Le rôle clé des femmes dans la prévention et la gestion des catastrophes a également été signalé. En tant que « Championne de la Terre », **S.E. Dr Masoumeh Ebtekar** a parlé du lien entre l'égalité des genres et la protection environnementale et la nécessité d'inclure ce lien dans l'agenda post-2015. Par exemple, les femmes gèrent les ressources : elles pensent à leur futur mais également au futur des enfants et de la planète en général. Travailler pour les femmes revient à travailler pour la paix et la conservation de l'Humanité. Elle a pris pour exemple un projet iranien d'éducation des agriculteurs quant aux techniques d'agriculture afin qu'ils puissent gérer les ressources en eau de manière durable.

Elle a souligné le fait que « *désormais, le changement climatique est considéré comme une menace majeure à la vie future sur la terre* ». Selon elle, la suppression des qualités traditionnellement considérées comme féminines a mené « *à l'envie sauvage de conquérir la nature et d'imposer la loi humaine à l'écosystème* ». Elle appelle à un changement des mentalités et à un respect envers la nature. Enfin, elle a prôné une approche holistique et a reconnu que l'UNESCO avait un rôle de leader en la matière.

De la même manière, **S.E. Madame Laura Chinchilla** a ajouté que la compassion et la solidarité sont associées à la personnalité féminine et qu'il est nécessaire d'avoir plus d'actions collectives. Le fait que les femmes donnent la vie les rend sensibles à la conservation de la vie sur terre.

- La connaissance des femmes et leurs expériences des écosystèmes sont fondamentales et doivent être prises en compte pour encourager un développement durable après-2015.
- Des formations sur l'utilisation et la conservation des ressources doivent être dispensées aux femmes.
- Les risques environnementaux et les inégalités sociales doivent être traités ensemble.

## Les femmes et les médias

Deux des objectifs de la Plateforme de Beijing doivent « *permettre aux femmes de mieux s'exprimer et de mieux participer à la prise des décisions dans le cadre et par l'intermédiaire des médias et des nouvelles technologies de communication* » et « *promouvoir une image équilibrée et non stéréotypée des femmes dans les médias* ».

Selon **Madame Gertrude Mongella**, les médias font plus de tort que de bien en mettant en scène la violence au lieu de la paix.

**S.E. Dr Masoumeh Ebtekar** déplore « *l'abus par les médias de l'archétype féminin pour le réduire à un objet afin de promouvoir le consumérisme et la culture de comportements insoucians et irresponsables* ». Elle appelle à la fin de la dégradation systématique de la dignité des femmes. De plus, elle considère comme destructive l'influence culturelle véhiculée par les médias au nom de la liberté d'expression.

Durant les quinze dernières années il y a eu des changements notables mais très lents. Les objectifs ne reçoivent pas une attention systématique globale. Pourtant, les médias sont essentiels pour leur réalisation. De nos jours, 76% des personnes dans les médias sont des hommes et seulement 6% des reportages soulignent les problématiques d'égalité ou d'inégalité de genre. De plus, les femmes représentent seulement 19% des porte-parole et 20% des experts interviewés ou entendus dans les médias.

Dans ce contexte, le programme « Les Femmes font l'Info » est une initiative lancée chaque année lors de la Journée internationale de la femme afin de sensibiliser l'opinion à l'égalité des genres dans le cadre et par l'intermédiaire des médias. Le thème de cette année est « **Oui, nous devons !** Atteindre l'égalité des genres dans les médias en 2030 ».

En collaboration avec la Fédération Internationale des Journalistes, l'UNESCO a développé des Indicateurs sensibles au genre pour les médias. L'UNESCO a également lancé l'Alliance globale genre et média (GAMAG) pour assurer un suivi systématique dans ce domaine. L'UNESCO travaille aussi en faveur de l'augmentation de la participation et de la visibilité des femmes en autonomisant des radios locales.

- « Les Femmes font l'Info » 2015 promeut une augmentation d'au moins 30% du nombre de femmes dans le total des personnes interviewées.
- Le personnel des médias doit être formé afin de réduire la représentation stéréotypée des femmes, inclure une perspective de genre et défier les inégalités de genre dans les médias. Dans ce contexte, l'UNESCO soutient la formation de reporters et de groupes de



---

médias par l'intermédiaire du Programme International pour le Développement de la Communication (PIDC).

- L'UNESCO conduit actuellement une étude globale genre et médias concernant les mesures publiques nationales prises par les Etats Membres.

## Conclusion

---

Il y a vingt ans, la Déclaration de Beijing et le Programme d'action ont placé les droits des femmes sur la scène internationale. Ils demeurent une formidable source d'inspiration à travers le monde. Un véritable mouvement en faveur de l'émancipation des femmes et de l'égalité des genres a été mis en marche. Des progrès significatifs ont été réalisés dans les douze domaines critiques et en particulier dans l'éducation. Cependant, des écarts importants continuent d'exister entre ces domaines et il y a encore beaucoup à faire pour pleinement réaliser les espoirs des 17 000 participantes et participants à la Conférence de Beijing.

Les panélistes ont identifiés certains défis majeurs pour les prochaines étapes dans la réalisation de l'égalité des genres. Des suggestions importantes ont été faites afin de renforcer les programmes et les activités de l'UNESCO pour s'assurer que l'égalité des genres et les droits des femmes se maintiennent au cœur de tous nos agendas. En effet, il n'est pas possible d'espérer un avenir meilleur si la concrétisation des droits des femmes n'est pas une priorité pour tous. Tous les panélistes se sont accordés sur le fait que l'égalité des genres ne doit pas faire partie d'un agenda séparé mais doit être au cœur de celui-ci et incorporer dans tous ses aspects. Les objectifs du Programme d'action de Beijing ne seront atteints que si les organisations internationales, les Etats Membres, la société civile et les ONG travaillent sérieusement et de concert vers un futur conscient des problématiques concernant les femmes et respectueux de leurs droits et de l'égalité des genres.

Dans ce contexte, l'UNESCO réitère son engagement à promouvoir l'autonomisation des femmes et la protection de leurs droits ainsi que l'égalité des genres dans tous ses domaines de compétences, et à intensifier ses efforts pour éliminer la violence sexiste et à assurer un accès égal à une éducation de qualité pour tous.

Lors de son allocution de clôture, la Directrice Générale de l'UNESCO, **Madame Irina Bokova**, a cité Malala Yousafzai, en invitant chacun d'entre nous à être « *engagé et tenace* » pour arriver à l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.